Questions fréquemment posées (FAQ) :

1. Peut-on prendre une nouvelle option si on ne la suivait pas en 4ème ?

   - Si vous n'avez pas suivi l'option sciences en 3ème – 4ème, vous pouvez la choisir en 5ème sans présenter de test d'admission. L'option est basée sur la matière vue au cours de formation commune qu'ont suivie tous les élèves au 2ème degré. Au départ, un léger déficit pourrait se marquer au niveau des labos mais ce retard sera par expérience vite rattrapé.
   - Il est possible de choisir l'option sciences économiques après avoir présenté un examen d'admission fin août. **L'élève doit venir se procurer un dossier auprès de Mme Braibant.**
   - Par contre, les options Latin et Grec ne peuvent pas être choisies si vous ne les avez pas suivies au deuxième degré.

2. Mon enfant n'a pas de 2ème langue depuis la 3ème secondaire. La grille qu'il désire choisir l'oblige à reprendre une deuxième langue. Que faire ?

   Cette question concerne les élèves qui avaient l'option latin-grec en 4ème. **Votre enfant doit s'adresser à Mme Braibant**, puis sera dirigé vers un professeur de langues. Il recevra alors les documents pour se remettre à jour et présenter un examen d'admission fin août.

3. Peut-on changer de 1ère langue entre la 4ème et la 5ème ?

   Oui. Toutefois, une bonne maitrise de la langue cible est attendue. Votre enfant devra présenter un examen d'admission fin août. Il est donc nécessaire **de s'adresser à Mme Braibant** qui le dirigera vers un professeur de langues. Il recevra alors les documents à travailler pendant les vacances.

4. Le cours de N12/A12 est-il créé pour les élèves en difficulté dans ces branches ?

   Non, le cours n'est pas créé dans cette optique ; les compétences restent identiques par rapport au cours à 4 heures et même si le vocabulaire vu en classe sera sans doute moins important, les exigences grammaticales ne seront certes pas moindres (cfr infra).

5. Mon enfant a, pour une durée indéterminée, des soucis physiques. Peut-il tout de même choisir une grille comportant l'option éducation physique (4h) ?

   Pour un certificat de durée limitée dans le temps, cela resterait envisageable. Ce ne serait pas souhaitable si cela devait se prolonger durant plusieurs mois et couvrir une grande partie de l'année scolaire. En effet, s'il en a les capacités, il devra accompagner les autres élèves dans leurs activités sans pouvoir y participer (ce qui serait frustrant) ou rester à l'étude afin d'y réaliser un travail basé sur les sports du moment (ce qui ne serait pas toujours très motivant).

6. Mon enfant a choisi une grille ne contenant pas l'AC Laboratoire et PES Espagnol. Y a-t-il moyen qu'il puisse tout de même la suivre ?

   Non, car cela compliquerait encore plus la confection des horaires. Par ailleurs, il y a suffisamment de possibilités proposées qui garantissent toutes, une belle formation générale permettant l'accès à l'enseignement supérieur, ce qui est notre objectif.

7. Adresses mails utiles des professeurs référents :

direction456@isln.be Anne-Sophie Braibant Coordonnatrice des 5° et 6° Prof de mathématique	directeur.general@isln.be Laurent Henquet Directeur de l'Institut
gilles.mignolet@isln.be Coordonnateur des 4° Prof de français	jennifer.corvers@isln.be Prof de langues (anglais et néerlandais)
benjamin.thomas@isln.be Prof de sciences de base (3h)	jean-marc.horlait@isln.be Prof de grec et de latin
sophie.braeckman@isln.be Prof de sciences-économiques	patrick.tagnon@isln.be Prof de sciences générales (6h)
sophie.petiaux@isln.be Prof de AC français	catherine.jacquet@isln.be Prof d'éducation physique
sophie.petiaux@isln.be Prof d'espagnol	christophe.furnemont@isln.be Prof d'actualité – citoyenneté
	pms@isln.be Equipe PMS